SIMPLIFICATION DU PROCESSUS DE SCOLARISATION – FICHE 1

Cas première inscription dans l'établissement (voir autres cas de figure en séance)
Document de travail « focus groupe parents »

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Scolarisation

Détenteur(s) autorité parentale

Inscription / prépa scolarité
Entretien directeur + enseignant + parents
(Appui sur l'expertise parentale)

Observation des besoins éducatifs particuliers de l'élève
(ou ajustement de l'observation)
Equipe Educative + parents

- Outil d'observation des besoins éducatifs particuliers (autre que GEVASCO)
- Intégrant les temps périscolaires (1er degré) et les besoins d'aménagement d'examen (si nécessaire)

Demande de compensation du handicap

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Instruction de la demande :

- de PPS
- d'orientation en ULIS
- de matériel pédagogique adapté
- d'accompagnants
- d'orientation vers :

- un service médico-social
- un dispositif médico-social
- un établissement médico-social

TRANSMISSION FEVRIER

Elaboration et mise en œuvre du Plan d'accessibilité pédagogique
Accessibilité pédagogique
Equipe Educative + parents

- Validé par les parents
- Transmis à la commune (1er degré)

Intégration du PPS au plan d'accessibilité pédagogique de l'élève

TRANSMISSION JUIN

Notification du PPS

Mobilisation PIAL
(Le cas échéant en attente des notifications MDPH ?)

SEPTEMBRE

Enfant scolarisé
Avec les adaptations nécessaires dès la rentrée scolaire

adaptations « dans le sac à dos » pour les transitions et la continuité du parcours